



Master Droit privé

Parcours Droit privé général

Dirigé par le Professeur Laurent Leveneur



Première année (M1) du parcours Droit privé général

Semestre 1

UEF 1 – 3 matières avec TD (36h CM et 15h TD) :

1 Matière obligatoire : Droit civil 1 : droit du crédit

2 Matières à choisir dans la liste suivante :

- Droit des affaires 1 (entreprises en difficulté)
- Droit civil 3 : droit des régimes matrimoniaux
- Droit international privé 1
- Procédure civile spéciale
- Droit pénal spécial

UEC 1 – 4 matières sans TD (36h CM) :

Matières obligatoires si non choisies en UEF 1 :

- Droit civil 3 : droit des régimes matrimoniaux
- Droit international privé 1

Matières à choisir dans la liste suivante (2 à 4 matières) :

- Droit de la concurrence (interne et européen)
- Droit maritime
- Droit des assurances
- Droit de la protection sociale
- Droit et économie bancaires
- Droit pénal international et européen
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Procédure civile spéciale (si non choisie dans l'UEF 1)
- Procédures civiles d'exécution
- Droit pénal spécial (si non choisie dans l'UEF 1)

Enseignement obligatoire : Anglais (18h TD)

Semestre 2

UEF 2 – 2 matières avec TD selon l'option choisie (36h CM et 15h TD) :

Option 1 :

- Droit des affaires 2 (instruments de paiement et de crédit)
- Droit civil 4 : successions et libéralités

Option 2 :

- Droit des affaires 2 (instruments de paiement et de crédit)
- Droit international privé 2

Option 3 :

- Droit civil 4 : successions et libéralités
- Droit international privé 2

UEC 2 – 4 matières sans TD (36h CM) :

Matière obligatoire si non suivie en UEF 2 :

- Droit civil 4 : successions et libéralités

Matières à choisir dans la liste suivante (3 ou 4 matières) si non suivies en UEF 2 :

- Droit international privé 2
- Droit des affaires 2 (instruments de paiement et de crédit)
- Droit du commerce international
- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit de la construction
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (*Common law*)
- Philosophie du droit et de la justice
- Sociologie historique du droit
- Histoire du droit patrimonial de la famille
- Droit de la propriété intellectuelle (brevets, marques, propriété littéraire et artistique)
- Droit processuel

Enseignement obligatoire : Anglais (18h TD)

Enseignement facultatif : Atelier de professionnalisation (15h TD)

Seconde année (M2) du parcours Droit privé général

1 cours magistral (25 heures) annuel et l'enseignement méthodologique – EM – (50 heures) annuel correspondant dans la liste suivante :

- Droit des obligations
- Droit civil des personnes et de la famille
- Droit des biens et des sûretés

⚠ IMPORTANT ⚠ :

- *Le droit des obligations est **obligatoire** en EM. Vous pouvez le choisir en matière principale (matière dans laquelle vous réalisez votre mémoire) ou en seconde matière (second EM).*
- *Les trois matières susmentionnées sont **les seules** matières dans lesquelles vous pouvez réaliser votre mémoire.*

1 cours magistral (25 heures) annuel et l'enseignement méthodologique (50 heures) annuel correspondant dans la liste suivante :

- Le cours et l'EM de droit civil non choisis ci-dessus
- Activité des entreprises
- Droit des sociétés
- Droit international privé général, des contrats et des obligations, des personnes et de la famille

NB : Vous pouvez choisir activité des entreprises, droit des sociétés ou droit international privé uniquement en second EM : vous ne pourrez pas réaliser votre mémoire dans l'une de ces matières. Vous le réaliserez alors nécessairement en droit des obligations (obligatoire en EM).

2 enseignements – cours ou enseignements méthodologiques – (50 heures) à choisir parmi les suivants (les enseignements suivis d'un astérisque* ne peuvent être choisis qu'une fois) :

Enseignements méthodologiques (25 heures)

- Droits de la « *Common Law* »
- Droit bancaire, financier et monétaire international
- Droit européen des affaires
- Droit musulman
- Droit privé comparé
- Droit rural

Cours (25 heures)

- Droit privé de l'environnement
- Activités des entreprises*
- Droit civil des personnes et de la famille*
- Droit des biens et des sûretés*
- Droit des obligations*

- Droit du travail
- Droit international privé*
- Cours de droit criminel fondamental n°1 ou n°2
- Droit des sociétés*
- Droits fondamentaux du procès
- Droit des assurances
- Droit de la consommation
- Fondements canoniques des droits privés contemporains
- Fondements historiques du droit privé français
- Médecine, biologie, bioéthique et droit
- Origines romaines des droits privés contemporains
- Philosophie du droit
- Propriété industrielle
- Propriété littéraire et artistique
- Sociologie juridique
- Droit de la communication numérique

Enseignement de langue facultatif (30h)

Conférences obligatoires : dans un maximum de 5 conférences d'1h30 données dans le domaine du droit privé par des professeurs étrangers invités à l'Université Panthéon-Assas (Paris II).

Mémoire :

- choix libre du sujet dans le champ disciplinaire du droit civil ;
- préparé sous la direction d'un des professeurs qui enseignent le droit civil au sein du parcours / M2 Droit privé général ;
- soutenu devant un jury composé de deux professeurs.

Modalités des épreuves :

- la matière principale est sanctionnée par un écrit de 5 heures ;
- la seconde matière est sanctionnée par un exposé-discussion devant un jury composé de deux professeurs ;
- les deux matières restantes sont sanctionnées par des oraux.

L'Association du Master droit privé, parcours Droit privé général

L'Association du parcours Droit privé général joue un rôle prépondérant et dynamique dans la vie du Master. Au-delà de constituer un intermédiaire privilégié entre les étudiants et le corps professoral du Master, elle organise l'ensemble des manifestations qui ponctuent l'année universitaire, et contribue à instaurer un véritable esprit de promotion !

Le **Bureau de l'association**, composé du Président, du Vice-président, du Secrétaire général et du Trésorier, est en charge de la gestion générale de l'association. Représentant cette dernière dans ses relations extérieures, le bureau pilote également les différents projets annuels organisés par les pôles.

Le **Pôle colloque** a pour mission d'organiser, sous tous ses aspects, le colloque annuel du Master. Ainsi, une fois le thème du colloque choisi, les membres du pôle s'attellent à la recherche d'un plan précis, d'intervenants et d'une salle pouvant accueillir la manifestation. Le pôle est ensuite en charge de l'organisation générale de la journée. Enfin, il supervise la publication des actes, contribuant ainsi à la visibilité de l'association du Master.

Le **Pôle anciens** entretient les relations entre la promotion actuelle et les promotions passées. Au-delà de tenir informées ces dernières des différents projets de l'association, les membres du Pôle Anciens mettent à jour les coordonnées et informations professionnelles des anciens étudiants tout en organisant ponctuellement des rencontres entre étudiants de la promotion actuelle et anciens.

Le **Pôle communication** contribue à la visibilité du Master sur internet en mettant régulièrement à jour le contenu du site internet, de la page Facebook, de la page LinkedIn, de la page Twitter et de la page Instagram du Master.

Le **Pôle partenariats** joue un rôle central au sein de l'association dans la mesure où les membres le composant cherchent des partenaires potentiels (cabinets d'avocats, entreprises, associations etc.) susceptibles de financer les

différentes manifestations de l'association ou d'accueillir des étudiants du Master pour des stages. Enfin, le Pôle partenariats organise régulièrement au sein des cabinets partenaires des petits déjeuners permettant aux étudiants d'échanger avec des professionnels du droit.

Le **Pôle événementiel**, quant à lui, organise l'ensemble des événements permettant la création d'un véritable "esprit de promo" entre les étudiants du Master. En dehors de la galette des rois, organisée depuis plusieurs années par l'association, le Pôle événementiel est en charge de la cérémonie de remise des diplômes, des soirées qui ponctuent l'année universitaire et de l'organisation du voyage de promotion ! Depuis 2015, le Pôle organise également, en partenariat avec les Masters Justice et droit du procès et Contentieux et arbitrage, le concours d'éloquence inter Masters Ogemios. Enfin, pour souder les étudiants entre eux, les membres du Pôle événementiel mettent en place un système de parrainage entre les promotions du M1 et du M2 du parcours Droit privé général !

Résolument active, l'Association du parcours Droit privé général permet aux étudiants de vivre autrement leurs années de Master et, partant, de connaître d'autant plus la réussite dans leurs projets académiques et professionnels !



Site internet : <http://droitprivégeneral.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/droitprivégeneral>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/m2dpg>

Twitter : @DPG_Assas

Instagram : m2dpgassas